

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 AVRIL 2019 A 19H30

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER , Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON , M. Stéphane ROUX (adjoints), Mme Claire DURANTE , M. Gérard CUROT , Mme Evelyne GAILLOT , M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD , M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard Milloir), M. René DESSEREE (procuration à Mme Annick Radigon, M. Christian Clément (procuration à M. Stéphane Roux)

Absente : Mme Jeanine BERTHELOT

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Approbation des Comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux des 6 et 27 mars sont adoptés à l'unanimité

2. Travaux du Centre Bourg

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg, un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

L'offre de la SA SADE est la mieux disante pour un montant de 758.530,90€ HT soit 910.597,08 TTC.

Une subvention sera demandée à l'Agence de l'Eau.

Les travaux seront lancés dès que nous aurons reçu les accusés de réception de nos demandes de subventions

La commission d'appel d'offres vient de se réunir pour les travaux de requalification du centre bourg.

Après analyse des offres, l'entreprise EUROVIA est la mieux disante pour le lot 1 pour un montant de 493.0787€ HT avec une prestation supplémentaire comprise de pavage de 48.150€).

L'entreprise IDVERDE est la mieux disante pour le lot 2 pour un montant de 721.133,43€ HT avec une prestation supplémentaire comprise de fontainerie de 43.020,20€).

3. Requalification des espaces publics du centre bourg

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le plan de financement comme suit :

- Subvention DSIL :	352.000 €
- Subvention du Conseil Département (CAP 100% Côte d'Or) :	350.000 €
- Subvention Conseil Régional (aménagement espaces publics) :	120.000 €
- Subvention Pays Beaunois (Leader):	100.000 €
- Emprunt communal :	320.000 €

4. Transfert compétence eau et assainissement

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose au transfert à la communauté de communes au 01/01/2020 des compétences eau potable et assainissement.

5. Informations diverses

- Réunion publique le 26/04 à 19h salle 409 sur le tri sélectif
- Cérémonie pour la journée des déportés le 28/04 à 10h30
- Cérémonie du 8 mai le 08/05) 10h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.